

## **Futurs imaginés, Halle SERNAM Projet de sauvegarde et de réhabilitation de la Halle Sernam du pôle gare, Cambrai (59)**

rue du Colonel Francis Nicol 59400, Cambrai



### **Présentation**

Nous candidatons dans la catégorie des utopies en écho à la démarche initiée l'année passée : une simple lettre. Mais une lettre qui a permis de transformer un territoire.

Pour l'édition 2013 des Beffrois de la création, nous n'avions pas présenté de projets mais une utopie, un combat, la pertinence impertinente...

Ce combat s'était traduit sous forme d'une lettre ouverte au nom de la liberté de croire aux utopies adressée au président de la Communauté d'Agglomération du Cambrésis, ainsi qu'à l'ensemble des élus, acteurs de la fabrication des territoires de demain.

Le conseil municipal avait voté la déconstruction de la halle ferroviaire majeure du Pôle Gare de Cambrai, dernier vestige d'une époque.

Nef industrielle de 150 m de long, 30 m de large, cette architecture de caractère devait faire place à un giratoire et une nappe de stationnement parce qu'une étude n'a pas trouvée mieux que de proposer cette solution sans alternative de réhabilitation ou de mutation de cette pièce architecturale dans une réflexion globale à plus large échelle.

Parce que nous croyons qu'il est de notre devoir d'interpeller la force publique au nom de la préservation du patrimoine, nous avons rédigé un courrier dans l'espoir qu'il trouve écho à notre motivation profonde et qu'un débat puisse s'ouvrir. Même si cela devait nous coûter la fermeture définitive des portes politiques sur cette région, alors que nous avons plusieurs projets en cours pour la ville.

Quelques jours après avoir envoyé notre courrier, nous recevions un appel téléphonique nous informant que le

président de la communauté d'agglomérations nous proposait un RDV.  
Nous avons été reçus avec courtoisie et respect pour notre démarche osée et engagée.

Notre démarche aurait pu paraître déplacée, mais finalement le président de la CAC a abondé en ajoutant qu'il était entendable de réenvisager le devenir de la Halle Sernam. Cette nef venait de se révéler et son devenir pourrait être requestionné voire intégré dans une nouvelle séquence d'entrée urbaine du pôle gare.

Aujourd'hui, notre combat a payé. Petit atelier d'architecture et d'urbanisme, nous avons réussi à faire casser le permis de démolir et avons entrepris avec le président de la communauté d'agglomération, une étude pour repenser l'organisation du pôle gare et la réhabilitation de la halle Sernam afin de réaliser un équipement dont le statut reste à clairement définir. Equipement public à destination des jeunes pour partie et maison médicalisée privée pour l'autre lot.

Cette démarche qui nous a pris plus d'un an, nous conforte dans notre volonté de toujours être dans la communication avec les pouvoirs publics, la collaboration étroite et le dialogue qui lie la maîtrise d'ouvrage publique et le maître d'œuvre, quitte à y « laisser des plumes » ...

© Atelier maA

Projet nominé aux beffrois de la Création 2014 dans la catégorie Futurs Imaginés

## Programme

Réhabilitation de la halle Sernam en équipement communal à vocation culturelle et maison médicalisée

**Mots clés** EQUIPEMENT PUBLIC - GARE - HALLE - PERMIS DE DEMOLIR - PROGRAMMATION - PROJET D'ARCHITECTURE - RECONVERSION DE BATIMENT - REHABILITATION - UTOPIE ARCHITECTURALE

**Concepteur(s)** Atelier maA

**Maître(s) d'ouvrage(s)** Sans / auto production

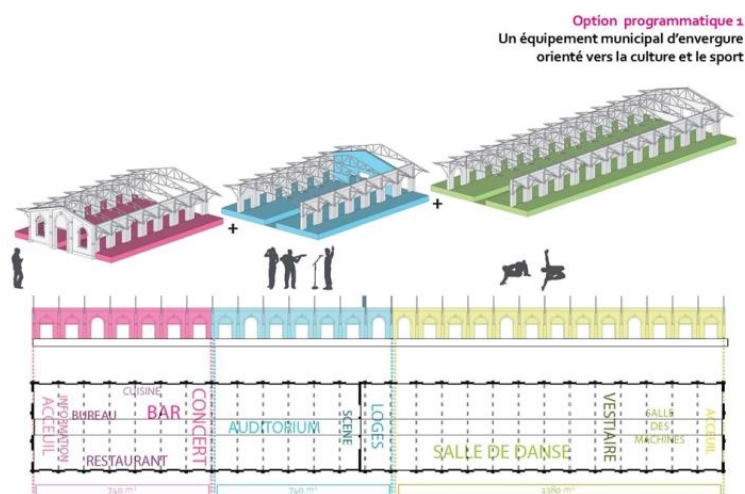
**Types de réalisation** Aménagement paysager - Equipement culturel

**Année de réalisation** 2013

**Surface(s)** Pole gare : 5,2 hectares Halle Sernam : 2884 m<sup>2</sup>

**Crédit photos** Atelier maA

**Date de mise à jour** 17/10/2014





**Option programmatique 2**  
**Un équipement privé :**  
**une maison médicalisée ?**



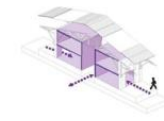
**1.**  
**1 travée = 1 programme**  
 L'idée est d'investir une travée dans toute sa longueur.  
 Les entrées s'effectuent sur les 2 façades, avec une entrée principale face au parvis et une entrée secondaire, côté parking.

ref : logement Flanchet Vignoles, Paris, éditeur Jungo architecte



**2.**  
**1 travée = 2 programmes**  
 La tranchée centrale d'origine est conservée et permet de distinguer 2 programmes. La circulation est pensée dans la longueur de la Halle. Les fonctions s'organisent le long d'une desserte intérieure.

ref: agence in situ Nantes, in situ architecte



**3.**  
**la boîte dans la boîte**  
 La dispersion d'éléments indépendants et autonomes dans l'espace permet de mettre en valeur les qualités structurées de la Halle. La circulation est moins systématique et les ventres bleus sont partagés et conviviaux.

ref: Secours catholique de Cambrai, Atelier ma4

